VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward Thompson—Cour Civile de District, Division C—No 85,079.

PROPRIETES DE COMMERCE, POUR PLACEMENTS, DE RESIDENCE ET POUR SPECULATION.

A L'ENCAN, JEUDI, 7 MAI 1908,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

1. RESIDENCE ATTRAYANTE, **No 1018 Avenue Carrollton.**
2. COTTAGE SIMPLE, **No 7414 Rue Maple.**
3. COTTAGE RESIDENCE, **No 4207 Rue Prytanée.**
4. MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES. **Nos 4209-11 Rue Prytanée.**
5. COTTAGE COMMODE, **No 4213 Rue Prytanée.**
6. COTTAGE DOUBLE, **Nos 1016-18 Rue Amélie.**
7. COTTAGE DOUBLE, **Nos 1017-19 Rue Amélie.**
8. COTTAGE DOUBLE, **Nos 743-45 Ave Louisiana.**
9. BATISSE DOUBLE A DEUX ETAGES, **Nos 2930-32 Rue Magazine, coin Septième.**
10. MAISON SIMPLE, **2408 Rue Baronne**
11. BELLE RESIDENCE A DEUX ETAGES, **No 1703 Rue Colisée, coin Euterpe.**
12. MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, **No 1044 rue Carondelet.**
13. BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, **No 601 rue Julie, Coin de la rue Camp**
14. BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, **No 603 rue Julie.**
15. BATISSE A DEUX CORPS DE LOGIS. **Nos 2631-33 Rue Ste-Anne. Près de la rue N. Broad.**

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. dossier 85,079 dans l'affaire intitulée succession de Edward Thompson, ledit ordre daté et signé le 31 mars 1908 et adressé à Josep L. Onorato; encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 7 mai 1908 la propriété foncière suivante—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, autrefois appelé Carrollton, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Elm (autrefois Troisième) et Zimpel, et désigné comme lot A sur un plan par Edgar Pilié, voyer daté le 30 août 1901, annexé à un acte passé pardevant J. P. Sullivan, notaire, le 12 septembre 1901 et mesurant soixante pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, s'étendant ou étant à une distance de quatre vingt dix pieds de la rue Elm, autrefois rue Troisième et est à une distance de cent cinquante pieds six pouces de la rue Zimpel. Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages connue comme No 1018 avenue Carrollton.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième), Lowerline, Cherokee (autrefois Clinton) et Hampson, désigné comme lot numéro vingt trois, sur un plan par W. H. Williams, voyer, de la date du 18 avril 1867, annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 avril 1867, et mesurant trente pieds de face à la rue Maple par cent trente sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple connu comme No 7414 rue Maple.

3° Une certaine portion de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milan, Prytanée, Berlin et Pitt, formant l'encoignure des rues Milan et Prytanée, et mesurant quatre-vingt pieds de face à la rue Milan par soixante pieds de profondeur et façade à la rue Prytanée, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la façade sur la rue Prytanée des dits lots numéros treize et quatorze, décrits dans un acte passé pardevant W L Poole, notaire, le 21 mars 1861. Les améliorations consistent d'un cottage connu comme No No 4207 rue Prytanée.

4° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Prytania par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et comprenant une partie du lot numéro quinze et est contigu parti du lot numéro seize, qui a été acquis par acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations comprenent une résidence double à deux étages connue comme Nos 4209 et 4211 rue Prytanée.

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Prytania par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre comprenant la plus grande parti du lot numéro seize, laquelle a été acquise par acte passé par devant E. Grima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations consistent d'un splendide cottage simple connue comme No 4213 rue Prytanée.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Amelia, Constance, Magasins et Peniston et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Amelia par cent quatorze pieds, trois ou quatre pouces, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos 1016-18 rue Amelia.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Amélia, Magasin, Constance et Antoine, désigné comme lot numéro sept sur un devis de J. F. Braun, voyer, daté le 17 juin 1886, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 11 décembre 1886, et mesurant trente quatre pieds quatre pouces de face à la rue Amélia par cent six pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Constance. Quatre vingt quatorze pieds neuf pouces de profondeur sur une ligne le divisant du lot numéro huit; dela sur une ligne parallèle avec la rue Amelia courant vers la rue Constance, un pied; delà sur une ligne droite courant vers la rue Antonine, huit pieds onse pouces à la ligne du fond sur laquelle il y a une largeur de trente trois pieds trois pouces. Les améliorations se composent d'un cottage double portant les Nos 1017 19 rue Amélia.

8° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Annonciation et Chippewa, commençant à une distance de quatre vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de la rue Annonciation, le même mesurant trente six pieds de face sur l'avenue Louisiana par cent quatre vingt et un pieds deux pouces et demi de profondeur. Les améliorations se composent d'un cottage double portant les Nos 743-45 ave. de la Louisiane.

9° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Septième, Constance et Sixième, mesurant cinquante pieds de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade à la rue Sepeième de cent vingt cinq pieds, formant l'encoignure des rues Magasin et Septième. Les améliorations se composent d'une grande bâtisse double à deux étages, portant les Nos 2930-32 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, désigné par la lettre W sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, daté le 15 juin 1893, annexé à un acte passé pardevant G. C. Preot, notaire le 22 juin 1893 et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Baronne, commençant à une distance de soixante quinze pieds de la rue Première sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison seule portant le No 2408 rue Baronne.

11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Polymnia, Coliseum, Euterpe et Prytania, désigné comme lot numéro un sur un plan par H Moelhausen, voyer, de la date du 6 mai 1845, déposé en l'étude de T. Guyol alors notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Coliseum et Euterpe et mesurant en mesure américaine, vingt huit pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Coliseum par cent dix sept pieds, neuf pouces et six et trois quart de lignes de profondeur et façade sur la rue Euterpe. Les améliorations se composent d'une résidence à deux étages portant le No 1703 rue Colisée, coin Euterpe.

12° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot borné par les rues Calliope, Carondelet, l'avenue Howard, autrefois rue Delord, Lee ou Cercle Tivoli et la rue St Charles, commençant à une distance de quarante deux pieds de l'encoignure de la rue Calliope, le même mesure quarante pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Carondelet; trente six pieds sept pouces et deux lignes de largeur dans le fond par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages connue comme No 1044 rue Carondelet.

13° Un certain lot de terre avec la bâtisse et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Church (autrefois Ste Marie), Girod et Julie, désigné comme lot numéro un, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 16 février 1839, déposé pour références en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Camp et Julie et mesurant en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue Julie par soixante dixhuit pieds de profondeur et faisant face à la rue Camp, entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques à trois étages portant le No 601 rue Julie coin Camp.

14° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Julie, Church (autrefois Ste Marie), Girod et Camp désigné comme le lot No Deux sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 16 février 1839, déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, vingt cinq pieds de face à la rue Julie sur soixante dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques, portant le No 603 rue Julie.

15° Un certain lot de terre, avec les bâtisses améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Broad et Dorgenois, désigné comme lot numéro trente six, et mesurant trente et un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Anne par une profondeur de cent soixante deux pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne le divisant du lot numéro trente cinq, et cent soixante trois pieds et trois lignes sur la ligne du côté opposé. Les améliorations se composent d'une bâtisse à deux corps de logis connue comme les Nos 2631-33 rue Ste Anne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs la portion à crédit devant être représentée par des billets donnés par les acquéreurs payables à leur propre ordre et par eux endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les acquéreurs devant assurer les améliorations pour le montant de la portion à crédit et devant transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir les clauses de non alienando et la vente sans estimation, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer en sus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur lesdites propriétés foncières pour 1908, et de déposer chez l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et ne doivent pas recevoir les loyers excepté du moment du passage des actes de vente; les actes de vente devant être passés pardevant Andrew Hero Jr. notaire en la paroisse d'Orléans, aux frais des acquéreurs, et les acquéreurs devant payer pour tous les certificats. Toutes les propriétés devront être vendues sujettes aux baux existants.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 318 rue Baronne.
5 av—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 84,973—Cour Civile de District —Division D.

Mme Caroline Rein, femme de August Baumann, vs Charles Barnes, un mineur.

VENTE EN PARTAGE.

Bâtisse à Deux Etages en Briques, No 1224 rue Tchoupitoulas.

A L'ENCAN

JEUDI, le 23 avril 1908,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier 84,973, dans l'affaire intitulée Mme Caroline Rein, femme de August Baumann, vs Charles Barnes, un mineur, ledit jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 18 mars 1908, et ledit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique le JEUDI, 23 avril 1908 à midi, la propriété foncière ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Tchoupitoulas et Sud Peters, désigné par le numéro cinq, sur un certain plan dressé par H. Moelhausen architecte, etc., daté le 25me jour de janvier 1847 et déposé pour référence en l'étude de M. O. Starck, ancien notaire en cette ville, sous le numéro (A) 482 du livre de plans No 2, ledit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas par cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages en briques, connu comme No 1224 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans représentée par les billets de l'acquéreur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement et garantis pour leur paiement par lien de vendeur et privilège, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1908; les frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
Bureau No 318 rue Baronne.
22mars—22 29—avril 5 12 19 23

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de Terre dans le Troisième District.
Succession vacante de Fransaque Tachon.
No 82,868 Cour Civile de District, Division D.
MERCREDI, 22 avril 1908

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 3 avril 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre MERCREDI, le 22 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet No 57 Faubourg Washington (maintenant ilet No 831, Troisième District) borné par les rues Agriculture, Abondance, Emily et Convent, acquis le 24 février 1837, enregistré en le livre des transferts No.22, fo. 443.

Condition—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire 20 0|0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance notaire, au bureau du dit notaire No 810 rue St Charles, N. O.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
5 av—5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District—Succession de Pierre Sylvestre Biron.

No 82,780, Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu de l'acte 70 de 1906, MERCREDI, le 6 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé et daté du 28 juin 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet 74, Faubourg Washington (maintenant 2370, Troisième District), borné par les rues Neo Plus Ultra, Patriots, Emily et Convent, acquis le 23 février 1827, enregistré dans le livre des Transferts 22, fol 410.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1908 et faire un dépôt de 20 0|0 entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nlle Orléans.

19avril—19 26—mai 3 6

Succession de Paul Braun.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,781—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat.

15 av—15 19 26

Meyer Eiseman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Liquidation de la Maison Depuis Longtemps Etablie de

PETIT & BOH CIE.

La Vaste Bâtisse de Fabrique au Coin de l'Avenue Lafayette et de la Rue de Chartres, Installée avec Machines et tout ce qui y appartient,

SERONT VENDUES COMME UNE SEULE INSTALLATION.

Entrepôts Nos 625-627 Avenue Lafayette, et le Four au Coin des Rues Chartres et Clouet (la terre non comprise).

En Vente à l'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières,

JEUDI, 7 MAI, A MIDI.

Vente par MEYER EISEMAN, Encanteur, No 640 Rue Commune.

En vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la liquidation de Petit Boh Cie, No 84,673, signé le 1er avril 1908, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, 6 mai, 1908, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre situés, s'alongeant et étant dans le faubourg Washington, dans le bas de la ville, dans le carré ou ilet compris entre les rues Enghien, Port, Moreau et Casacalvo et désignés comme les numéros un et deux du carré ou ilet, quatre, sur un certain plan dressé par Jos Pilié, voyer, le 9 février 1835, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Enghien et Moreau et mesurant d'après ledit plan vingt huit pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Enghien, et le lot numéro deux est contigu audit lot numéro un, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

En la propriété ci-dessus décrite se trouve comme suit: les machines et l'installation qui seront vendues en même temps que les bâtisses comme ensemble à savoir: 1 machine avec banc pour faire des trous, 1 scie à bande, 1 affiloir, 1 scie à tailler, 1 machine à menuiserie, 1 scie à balancier (cadre en fer), 1 scie à fendre (avec manche en bois), 1 instrument pointu de charpente (attachement "Tenton et Coping"), 1 tourneur, 1 meule, 1 rabot, 1 "mortiser", 1 meule automatique pour couteau, 1 scie "Gig" et table, 1 sablier (sander), 1 couteau balancé, 1 presse à plaquer, 1 machine à tordre, 40 poulies, 1 élévateur, 1 installation et mèches matcher, 1 Dodo Head, 1-10, 1-7 1|2 et 2-30 Motors, h. p. 850 pieds de courroies, 1 souffiet complet.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques ci-dessus formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue de Chartres.

Sera vendu comme une installation en fonction complète.

Secondement—Un lot de terre dans le même ilet que la propriété sus-décrite, désigné comme lot No 23, sur un plan par Pilié, mentionné ci-dessus, mesurant 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Enghien, maintenant avenue Lafayette et 130 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La propriété ci-dessus comprend l'entrepôt commode en bon usage qui peut être facilement converti en une résidence, Nos 625-27 avenue Lafayette, et pas le terrain.

Troisièmement—Les "Dry Kiln Pires" situés sur la propriété à l'angle des rues Chartres et Clouet et comprenant simplement les fours aux mêmes, et non le terrain.

Conditions—Tout au comptant.

Actes de vente pardevant Charles Rosen, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'acquéreur devra assumer toutes les taxes pour l'année 1908 et payer tous les certificats nécessaires. Un dépôt de dix pour cent [10 0|0] en argent devra être fait au moment de l'adjudication à

MEYER EISEMAN, Encanteur,
No 640 rue Commune.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

R. McWilliams.

MERCREDI, LE 20 MAI 1908.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée et de valeur du Sixième District.

Portant les Nos 805 et 807 rue Foucher.

Maison double à deux étages dans un voisinage attrayant, dans l'affaire de la succession de Mme Laura P. Parent, veuve de Célestine Perez Valcarce
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. No 85,633.

EN VERTU d'un ordre de vente daté du 15 avril 1908, à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 20 mai 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 156, borné par les rues Foucher, Annonciation, Laurel et Aline. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A, sur un devis fait par D. M. Brosnam, député voyer de ville, le 4 août 1894, et annexé à un acte pardevant Benj. Ory, notaire, le 31 décembre 1894, et mesure d'après ledit devis soixante quinze pieds dix pouces de face à ladite rue Foucher, sur soixante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Annonciation et Foucher, ladite propriété portant les numéros mun cipaux 805 et 807 rue Foucher.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mme Laura P. Parent, veuve de Celestine Perez Valcarce, a acquise par achat du Dr Jas H. Maloney, acte pardevant W. R. Ker, notaire, le 7 mai 1896, livre des transferts 159, folio 480.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, à l'option de l'acquéreur, en un ou en un et deux ans, portant 8 0|0 d'intérêt de la date de la signature de l'acte jusqu'à paiement, et devant être garanti par lien du vendeur et privilège et toutes les autres clauses de sécurité. L'acte de vente pardevant Chas G. Rebentisch, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1908 devant être pro rata de la date du passage de l'acte de vente. Les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. Dix pour cent devant être déposé sur le montant de l'enchère.

R. McWILLIAMS, Encanteur,
Bureau 810 rue Commune.
John B. Fisher, avocat.
19 avril—19 26—mai 3 10 17

R. L. Lazarus.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ambrose Hauser.

Cottage Simple Désirable,

1915 RUE TOURO,

Entre les rues Urquhart et Français, l'ilet Villeré.

A L'ENCAN,

A la Bourse des Propriétés Foncières,

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Vente par H. L. LAZARUS, Jr,
712 rue Commune.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 10ème jour d'avril 1908, et adressé à H. L. Lazarus, Jr, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 14 mai 1908, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 21, borné par les rues Touro (autrefois Union), Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Français, d'après un plan dressé par F. M. Tourné, architecte, le 5 mars 1861 et déposé en l'étude de Alexander Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 35; ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et six lignes et demi (31' 11" 6 1|2"') de face sur la rue Touro (autrefois Union) sur cent-vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5"') de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossé, portant huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1907 et 1908.

L'acte de vente pardevant Herman Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur

L'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

H. L. LAZARUS Encanteurs
712 rue Commune, sous l'Hôtel St. Charles.
12 av—12 19 26—mai 3 10 14

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 339—41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

A la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Succession de Mme Thérèse Muller, épouse de Herbert H. Tilton.

No 85,347—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 14 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté du et signé le 8 avril 1908, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 940, borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et St Thomas, désigné par le No 6, sur un plan de W. Moehlhausen, daté du 21 février 1854, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente et un pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles et forme une partie du lot désigné par le No 57, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, daté du 17 fév. 1828, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville.

Acquis le 21 décembre 1901 par un acte de vente passé pardevant Lamar C. Quintero, notaire en cette ville, enregistré dans le livre des transferts, fol. 64.

Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie sur le devant, citerne, hangar et cour, portant les Nos 539 41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans, devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an, de l'adjudication jusqu'à payement, l'acte vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant dix pour cent d'honoraire d'avocat pour la collection des billets s'il est nécessaire et l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, et déposée chez l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0|0 du prix d'achat pour lier la vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs.
Chas F. Fletchinger, avocat, 302 Bâtisse Denègre.
12 av—12 19 26—mai 3 10 12 13 14

Hufft Brothers

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE.

521 RUE JOSEPH.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mercredi, le 22 avril 1908, à Midi.

No 84,989—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HUFFT FRERES—Louis Hufft, Encanteur, Bureau No 826 rue Union, MERCREDI, le 22 avril 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 16 mars 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A dans l'ilet borné par les rues Laurel, Joseph, Constance et Octavia, sur un devis ou certificat de voyer fait par H W W Reynolds, ingénieur civil et voyer, daté le 18 juillet 1890, et d'après lequel devis ladite portion de terre commence à une distance de 138 pieds 1 pouce 6 lignes de l'encoignure des rues Joseph et Laurel et mesurant 37 pieds 2 pouces de face à la rue Joseph la même largeur dans le fond sur 60 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de l'extrême fond des lots Nos un et eux sur le devis sus-mentionné.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, devant être représenté par des billets de l'acquéreur en un et deux ans, devant porter huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente à l'encan jusqu'à paiement et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les loyers de ladite propriété devant appartenir audit acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente, lequel sera pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat et devant assumer au-dessus et en plus dudit achat les taxes de 1908.

A. Guilbault, avocat pour le pétitionnaire.
21mars—21 22 29—avril 5 12 19 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une machine à Portraits, de 2 Pianos électriques, Chaises, etc. Bail et droit d'occupation.

Herman Davis vs R. J. Brunet et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 85,719—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, SAMEDI, le 2 mai 1908 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au premier étage des lieux No 153 rue Baronne:

1° Une machine à portraits et ce qui y appartient, etc.

2 Pianos électriques, 1 piedestal, environ 100 chaises, 1 grand rideau, et divers articles, etc., selon un inventaire enregistré.

2° Le terme non expiré du bail du premier étage de la bâtisse No 153 rue Baronne, ledit bail expirant le 30 septembre 1908; le loyer étant de $250.00 par mois, payable mensuellement, et dans le cas où le bail ne serait pas vendu, alors il sera offert en vente:

3° Le droit d'occupation du premier étage de la bâtisse No 153 rue Baronne à partir du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1908.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fred. C. Marx, avocat pour le demandeur.
21 avril—21 28—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Omer Villeré vs James Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 85,664 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 mai 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues McKenna York et Calhoun et la ligne de la Propriété Foucher; lequel lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue McKenna par cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est à une distance de quatre vingt onze pieds sept pouces sept lignes de la rue Calhoun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans
4 av—4 10 16 24—mai 1 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Justin Pedelahore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 85,232 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par John M. Vergnolle, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat. 15av—15 20 25

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, R. E. CRAIG, FERGUS G. LEE, WM. P. MAUS.
Président. Vice-Président. Vice-Président. Secrétaire

SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant. 308 RUE DU CAMP.

ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Comptant	$ 500,000.00
Actif	$1,120,472.60
Surplus Net	$ 223,440.07
Surplus aux Détenteurs de Polices	$ 723,440.07

3 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..........$3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872..........$1,429,749
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim mar

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF,

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 601 Avenue Slidell, coin de la rue Verret.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary Shannon, veuve en premier mariage de Thomas McKinnery et en second mariage de John Hurley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 84,942—En vertu d'un ordre de vente daté le 17 mars 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantage qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ancien faubourg Gosselin, désigné par le No Un dans l'ilet No Huit, borné par l'avenue Slidell (autrefois la rue Jackson), les rues Verret, Homer et Valette (autrefois Gosselin); ledit lot mesure, en mesure américaine, trente quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à l'avenue Slidell (autrefois la rue Jackson) sur une profondeur et façade à la rue Verret de cent vingt huit pieds, 2 pouces et deux lignes et une profondeur de cent vingt huit pieds sur la ligne qui le sépare du lot désigné par le No Deux dudit ilet et vingt sept pieds en largeur dans le fond; le tout d'après deux plans par A. de Hemmecourt, daté le 18 mars 1842 et le 10 septembre 1846, déposé en l'étude de Selim Magner, ancien notaire de cette paroisse.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles H. Brownlee, avocat pour l'exécutrice testamentaire.
20 mars—20 21 27—avril 3 10 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Bâtisses portant le No municipal 2018 avenue Peters, entre les rues Franklin et Liberté.

Terrains mesurant environ 80'x150'.

Richard S. McConnell vs James E. Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 85,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1908, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 585, borné par l'avenue Peters, les rues Franklin, Octavia et Liberté, désigné par le No Trois sur un croquis privé annexé à un acte pardevant Jeff C Wenck, notaire, le 15 février 1904, d'après lequel edit lot mesurant cinquante et un pieds plus ou moins de face à l'avenue Peters par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet ci dessus décrit et désigné par le No Deux, contigu au lot No Trois et mesurant d'après un croquis ci-dessus mentionné vingt neuf pieds de face à l'avenue Peters par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—27 28—avril 3 10 16 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du sherif d'un grand et joli assortiment de meubles de maison de valeur et dépendances, etc.,

DANS LE LOCAL

No 1025 rue Iberville.

Sarah A. Watts vs Charlotte J. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85,381 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 22 avril 1908, à 10:30 heures a.m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 1025 rue Iberville, entre les rues Rampart et Bourgogne.

Le contenu entier dudit local consistant en jolis meubles de maison, installations, dépendances, divers, etc., d'après l'inventaire sur filière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John J. Reilley et Joseph A. Casey, avocats pour la demanderesse.
11 av—11 16 22

VENTES A L'ENCAN.

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE MODERNE A DEUX ETAGES,

5518 Rue Chestnut.

Succession de James A. Lanier—No 83,120—Cour Civile de District, Division D.

EN vertu de et conformément à un ordre issu le 25 mars 1908 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 avril, à midi, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième (6me) District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet désigné par le numéro municipal 247, borné par les rues Chestnut Joseph, Octavia et Camp; lesdits lots étant désignés par les Nos Dix sept et Dix-huit [17 et 18] sur un croquis fait par George De Armas, député voyer de ville le 14 août 1895 et annexé à un acte de vente de Sam D Jackson à L V. Cooley, passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 août 1895, d'après lequel croquis le lot No 18 commence à une distance de quatre vingt-dix pieds de l'encoignure des rues Joseph et Chestnut et s'étendant vers la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur. Lot No dix sept contigu au lot No dix huit sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Honorable Walter Guion avocat.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.
29 mars—29—avril 5 12 19 26 30